

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montauban, le 10 janvier 2023

# ***Cérémonie de prestation de serment pour 29 facteurs de Tarn-et-Garonne***

**A Montauban, ce mardi 10 janvier, 17 factrices et 12 facteurs du département, recrutés en 2022, ont prêté serment en présence de Chantal Mauchet, Préfète du Tarn-et-Garonne et de la Direction de La Poste.**

Cette cérémonie officielle, qui s'est déroulée au sein de la Préfecture du Tarn-et-Garonne, présidée par Chantal Mauchet, préfète du Tarn-et-Garonne, en présence de Céline Garrigues, Déléguée Territoriale du Groupe La Poste dans le Tarn-et-Garonne, a réuni 29 factrices et facteurs recrutés en CDI depuis 2022.

Au cours de cette prestation de serment, les facteurs et factrices s'engagent officiellement à respecter l'éthique, la déontologie de La Poste et à remplir leur fonction avec conscience, honnêteté et probité en respectant « *l'intégrité des objets, l'inviolabilité et le secret des correspondances et des informations dont ils auraient connaissance dans la réalisation de leur service* ».

Apparue dès 1790, la prestation de serment est à la fois une cérémonie solennelle et un engagement fort pour tous les agents. Cette pratique est réservée à quelques professions et corporations comme les médecins, les gardiens de la paix, les experts judiciaires, les contrôleurs de navigation aérienne, les interprètes et enfin les postiers.

Cette cérémonie est un symbole qui montre l'engagement de La Poste pour une mission de service public tournée vers la satisfaction de ses clients.

### **Les 5 engagements de la prestation de serment**

1. Remplir avec confiance les fonctions confiées
2. Respecter scrupuleusement l'intégrité des objets déposés par les clients
3. Respecter scrupuleusement le secret dû aux correspondances y compris électroniques ainsi qu'aux informations concernant la vie privée dont il est possible d'avoir connaissance dans l'exécution du service
4. Exécuter avec probité les opérations financières confiées à La Poste
5. Signaler aux responsables hiérarchiques toute infraction aux lois et règlements régissant La Poste

### **Contact presse**

Benjamin Teillard

benjamin.teillard@laposte.fr | 06 31 43 99 34  
Attachée de presse Groupe La Poste

Bureau de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle

**pref-communication@tarn-et-garonne.gouv.fr**  
05 63 22 82 17 – 06 10 17 88 49